

Évaluation des apprenants et régularisation des apprentissages

Souad JIWELY
Université de Tripoli - Libye
zahratkhalij@yahoo.com

Résumé

L'évaluation des apprenants et la régularisation des apprentissages s'agissant de l'enseignement du FLE représentent des aspects cruciaux, qui permettent d'assurer une progression effective en termes d'acquisition de la langue. Dans un premier temps, l'évaluation des apprenants prend en considération les compétences linguistiques des étudiants en vue de mesurer leur niveau de langue. Elle permet d'identifier les failles de chaque élève afin d'instaurer des stratégies d'enseignement adaptées au cas par cas. Des tests écrits aux examens oraux en passant par les activités de compréhension et les sessions de production orale et écrite entre autres, l'évaluation se décline en plusieurs activités. Elle fait aussi allusion aux activités pratiques qui mettent en situation réelle les étudiants en vue d'évaluer leurs connaissances linguistiques de manière pratique. L'évaluation des apprenants peut être scindée en trois formes : l'évaluation diagnostique, l'évaluation sommative et l'évaluation formative. L'évaluation diagnostique permet de déterminer les forces, les faiblesses et aussi les compétences des apprenants en prélude à leur enseignement. L'évaluation sommative est une méthode d'estimation des apprentissages acquis à l'issue d'un processus de formation. Sa mise en place consiste à établir préalablement un niveau à atteindre en vue de faire une comparaison pour apprécier si oui ou non les objectifs sont atteints. Enfin, l'évaluation formative aide les enseignants à déterminer les concepts difficiles à la compréhension ou les normes d'apprentissage complexes à atteindre. Ainsi, les améliorations peuvent être apportées aux stratégies en vue de mettre les apprenants en situation en vue de les aider à se dépasser au maximum afin de réussir. Quant à la régulation des apprentissages, elle va bien au-delà de la notion d'évaluation. Elle met à disposition des apprenants non seulement des outils mais aussi des stratégies afin de leur permettre de déceler leurs besoins propres. Ainsi, ils pourront se

Date de réception : 31/10/2023

Date de publication : 01/12/2023

fixer eux-mêmes leurs propres objectifs d'apprentissage réalisables. Elle incite les étudiants et les motive à prendre en charge leur propre évolution afin de les aider à trouver des solutions aux problèmes rencontrés. Ainsi, elle contribue au développement de compétences comme l'autonomie, la gestion du temps, ou encore la prise de décisions. En un mot, la régulation des apprentissages s'appuie sur l'auto-évaluation et l'autorégulation des apprenants.

Mots-clés : apprenant, évaluation, régularisation.

Introduction

L'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE) requiert une approche pédagogique spécifique d'aide aux apprenants en vue de l'atteinte de leurs objectifs. Dans ce cadre, les enseignants utilisent diverses méthodes et techniques d'évaluation et de régulation de l'apprentissage. Ces méthodes et techniques ont vocation à faire correspondre la stratégie d'enseignement aux besoins de chaque apprenant. S'agissant de l'évaluation, elle est un élément de mesure de l'efficacité des méthodes d'enseignement adoptées par l'enseignant. Elle permet également d'apprécier la progression des apprenants. Pour cela, il est du devoir de l'enseignant de cerner les forces et les faiblesses des principales techniques d'évaluation afin de mener des évaluations qualitatives. Aussi, la conception d'épreuves requiert une connaissance approfondie des théories d'apprentissage afin de les conformer aux caractéristiques des apprenants en FLE. Par ailleurs, la régularisation de l'apprentissage désigne un processus destiné à rendre plus autonomes les apprenants. À cet effet, elle met l'accent sur l'engagement et la responsabilité des apprenants dans leurs propres processus d'apprentissage. Elle consiste à apprendre à se questionner, à identifier ses erreurs, à prendre le contrôle de son comportement entre autres selon les exigences de la situation. Dans ce sens, des chercheurs affirmaient : « L'évaluation des compétences constitue une problématique récente dans le champ de l'évaluation des apprentis-sages¹ » (De Ketele, 2001). Dans ce cadre, il revient aux enseignants de proposer aux apprenants des outils, des méthodes ou même des suggestions en vue de rendre plus autonomes les élèves dans leur apprentissage.

¹ Jean-Marie De Ketele, Gerard Vergnaud, Jacques Baillé, Michel Vial, Marguerite Altet, Anne Jorro, Odile Veslin, Jean Veslin, Bernadette Noël, Léopold Paquay, Élisath Darras, Frédéric Saussez, Dieudonné Leclercq, Jean-Luc Gilles, Linda Allal. (2001). Renouvellement des formes d'évaluation des apprentissages. L'activité évaluative réinterrogée, pp. 37 à 146.

Date de réception : 31/10/2023

Date de publication : 01/12/2023

Toutefois, la régularisation et l'évaluation forment une paire de facteurs complémentaires liés à l'enseignement du FLE. Elles servent non seulement à adapter l'enseignement au profil de chaque apprenant mais aussi à mesurer l'impact de l'apprentissage. En outre, ces deux facteurs peuvent affecter l'efficacité de l'apprentissage en ce sens, qu'ils ne sont pas suffisamment bien intégrés dans les pratiques pédagogiques. Nous aborderons dans un premier temps, les différentes méthodes d'évaluation et la régularisation de l'apprentissage utilisées dans l'enseignement du FLE. Nous examinerons les moyens par lesquels ces méthodes sont mises en place dans une salle de classe, de sorte à favoriser un apprentissage davantage autonome et efficient.

1. Les différentes formes d'évaluation en FLE

1.1. L'évaluation diagnostique

Cette forme d'évaluation offre l'avantage aux enseignants de cibler convenablement leurs enseignements. Cela permet d'adapter leurs méthodes aux besoins des apprenants. L'évaluation diagnostique se décline en plusieurs formes. Il s'agit par exemple des entretiens individuels, des questionnaires ou encore des tests écrits.

Les enseignants peuvent avoir recours aux tests écrits en vue de mesurer les compétences en langues des apprenants. Ils sont souvent utiles pour évaluer le niveau de grammaire, de compréhension écrite ou même de vocabulaire. On les élabore en incluant des items à choix multiples. On y ajoute des exercices de réécriture et des phrases à compléter. Cependant, ils ne permettent pas toujours de cerner les communications communicatives réelles des apprenants. Aussi, cette forme d'évaluation permet également d'élucider la précision, la fluidité et la cohérence du langage chez les apprenants. En dehors des tests écrits, il y a également les questionnaires. Ils ont vocation à collecter des informations relatives aux besoins spécifiques des apprenants. Ils servent à évaluer leurs motivations, leurs objectifs d'apprentissage ou même leurs préférences d'apprentissage.

Les questionnaires sont utilisés en vue de jauger les connaissances antérieures des apprenants sur la langue française. Ils servent aussi non seulement à avoir des réponses pratiques mais à élucider les perceptions des apprenants. Dans son ouvrage intitulé *Évaluation des compétences en langue*, l'auteur souligne le rôle majeur de l'évaluation diagnostique en vue de l'identification des besoins spécifiques des apprenants.

1.2. L'évaluation formative

L'évaluation formative est une forme d'évaluation qui sert à mesurer les progrès et les besoins des apprenants, en vue d'orienter les professeurs dans leurs approches pédagogiques. Elle se repose essentiellement sur les compétences et les connaissances des apprenants. Elle sert à porter une assistance continue aux étudiants durant leurs parcours d'apprentissage. Elle se veut une forme d'évaluation interactive qui implique une communication permanente entre les professeurs et les étudiants. Pour cela, elle est considérée tel un puissant outil pédagogique qui donne la possibilité aux enseignants de déceler les difficultés que rencontrent les apprenants dans l'apprentissage du français. Ainsi, les professeurs peuvent adapter leurs cours en fonction des lacunes détectées.

Par ailleurs, l'évaluation formative s'axe davantage sur le processus d'apprentissage. Grâce à elle, l'enseignant essaie de cerner le raisonnement des apprenants en vue de leur fournir de l'aide en vue d'optimiser leurs méthodes d'apprentissage. Ainsi, par cette approche, le développement des compétences ainsi que la réflexion critique sont ramenés au centre des objectifs.

L'évaluation formative offre de nombreux avantages. Elle incite les étudiants à participer activement à leur apprentissage en les faisant prendre conscience d'autant de leurs erreurs que de leur progression. Cette forme d'évaluation amène les enseignants à fournir un feedback régulier. Ainsi, cela peut aider les professeurs à garder la motivation et l'engagement. Par ailleurs, l'évaluation formative assure la personnalisation de l'enseignement. Les auteurs soulignent que ce type d'évaluation doit être capable d'adapter autant les activités que les ressources. Enfin, l'évaluation formative stimule la réflexion des apprenants autant sur les notions apprises que sur la manière dont les étudiants ont appris ces enseignements.

1.3. L'évaluation sommative

L'évaluation sommative est plébiscitée par les établissements éducatifs. Elle est utilisée dans le but d'évaluer non seulement les compétences mais aussi les connaissances des étudiants, à l'issue d'une période d'apprentissage. Cette évaluation se base de façon spécifique sur le rendement final de l'apprentissage. Bonora affirmait d'ailleurs : « L'évaluation sommative s'effectue à partir des performances du sujet² »

² Denis Bonora. (1996). Les modalités de l'évaluation. L'évaluation des élèves, pages 69 à 85.
Date de réception : 31/10/2023

Date de publication : 01/12/2023

C'est donc dire qu'elle offre une vue générale susceptible de jauger la réussite de l'étudiant. Elle permet aux enseignants de savoir si leurs cours sont assimilés ou non. Elle utilise une variété d'indicateurs de mesures au nombre desquels les examens, les tests, les projets, les travaux pratiques, les présentations, les évaluations de groupes entre autres. Elle met en lumière les performances des apprenants vis-à-vis des objectifs d'apprentissage. L'évaluation sommative détermine les compétences et les connaissances non encore apprises par les étudiants. Par ailleurs, elle fournit aux enseignants une rétroaction sur les compétences et les connaissances de leurs étudiants. Ainsi, les enseignants peuvent déterminer les forces et les faiblesses de leurs étudiants, dans le but de fournir un accompagnement ciblé. C'est une forme d'évaluation qui s'utilise pour mesurer la réussite académique générale des étudiants. Elle est d'une grande utilité en ce qu'elle permet de classer les apprenants selon leurs performances. C'est un outil qui fournit les informations nécessaires aux établissements en vue de leur permettre de prendre les meilleures décisions. Il s'agit entre autres de la promotion d'un apprenant en classe supérieure ou de l'évaluation des performances académiques des apprenants.

1.4. Les critères d'évaluation en FLE

Il existe de nombreux critères d'évaluation en FLE. Il s'agit des compétences linguistiques, des compétences communicatives et des compétences culturelles.

1.4.1. Les compétences linguistiques

En ce qui concerne les compétences linguistiques, les enseignants de même que les évaluateurs se servent de ces critères à des fins d'évaluer le niveau de maîtrise des étudiants. En effet, les critères varient selon qu'il s'agisse d'une simple évaluation orale ou écrite ou encore d'une association des deux par exemple. Dans le but d'évaluer les compétences linguistiques en FLE, plusieurs éléments sont pris en compte. On pourrait citer le vocabulaire, la compréhension, l'expression écrite et orale, la grammaire et la phonétique. La grammaire aborde la structure et l'emploi correct des différentes parties d'un discours. Elle fait allusion aux verbes, aux adverbes, aux pronoms ou encore aux adjectifs. Les critères d'évaluation en grammaire prennent en compte les capacités à faire usage des temps verbaux corrects. Ils englobent également les potentialités à faire un bon emploi des pronoms, une bonne construction des phrases et un bon usage des adjectifs.

En dehors de la grammaire, il y a aussi le vocabulaire défini comme la connaissance et l'emploi correct des termes et des expressions dans une variété de contextes. Pour évaluer le vocabulaire, on peut prendre en compte la richesse du lexique, l'aptitude à utiliser des termes adéquats dans diverses situations de communication. Cette évaluation prend aussi en considération l'usage approprié autant des expressions idiomatiques que des collocations. Ensuite, la phonétique étudie les sons qu'émet la langue. Ses critères d'évaluation intègrent la reconnaissance et la reproduction correctes des sons, la détection de la similarité des sons, de même que l'emploi approprié des accentuations dans l'élocution. Aussi, la compréhension écrite met l'accent sur la capacité à comprendre et à donner une bonne interprétation des textes rédigés en français. Ses critères d'évaluation intègrent les aptitudes à comprendre les principales idées d'un texte. Ils incluent aussi l'identification des détails importants ou même les capacités à résumer les informations et parfois à inférer le sens à partir du contexte.

Emmanuel Nal déclare : « l'abord d'un texte n'est jamais vierge de toute information et autre didascalie qui contribuent à en orienter la lecture³ » Par ailleurs, la compréhension orale fait allusion à la compréhension et à l'interprétation orale en français. Ses critères d'évaluation intègrent les capacités à comprendre des conversations, les aptitudes à cerner des présentations orales, des interviews, des enregistrements audios. Ils incluent aussi la capacité à suivre des instructions orales.

Parpette s'exprimait en ces mots : « À cette stabilité du discours écrit et à cette autonomie de la lecture, s'oppose la fugacité du discours oral⁴ » Quant à l'expression écrite et orale en FLE, elle fait référence à la capacité de communication à l'écrit et à l'oral en français. Ses critères d'évaluation peuvent prendre en considération les aptitudes de construction autant de phrases que des paragraphes cohérents. Ils peuvent également intégrer le vocabulaire et la grammaire de manière appropriée. Ils peuvent inclure l'organisation et le développement des idées. Enfin, les critères d'évaluation peuvent intégrer la prononciation, la fluidité, le vocabulaire et les aptitudes de présentation des informations de manière concise.

³ Emmanuel Nal. (2017). Distinguer compréhension et interprétation du texte : le sujet-lecteur, entre découverte de soi et apprentissage d'une posture. De l'indifférenciation à la différenciation.

⁴ Chantale Parpette. (2008). De la compréhension orale en classe à la réception orale en situation naturelle : une relation à interroger. L'Alsace au cœur du plurilinguisme.

1.4.2. Les compétences communicatives

Les compétences communicatives se réfèrent aux compétences linguistiques, pragmatiques et même sociolinguistiques. Elles visent à donner aux étudiants la possibilité de communiquer dans une situation réelle. Les critères d'évaluation comprennent la production orale et écrite des apprenants, la compréhension écrite, l'évaluation de l'interaction écrite et orale, ou encore la médiation.

À ce propos, Claude Springer écrivait : « Or, pour évaluer la compétence de communication il est nécessaire de se doter d'une nouvelle panoplie de critères d'évaluation⁵ ». L'évaluation de la production orale et écrite des apprenants intègrent des paramètres tels que la pertinence du contenu, la cohérence du discours, la structure grammaticale, la prononciation des mots et la fluidité du discours.

Par rapport à la compréhension écrite, une étude met en évidence la nécessité d'une lecture intensive dans l'objectif d'optimiser la compréhension en profondeur et le développement des aptitudes à faire des inférences. En ce qui concerne la compréhension écrite, une recherche a montré l'importance de la compréhension en profondeur. Elle inclut la compréhension du contexte, le rythme et la vitesse de la parole. Par ailleurs, les compétences communicatives requièrent l'usage d'un outil d'évaluation. Celui-ci repose sur la qualité de l'interaction, la pertinence du contenu, la pertinence des contributions des apprenants, l'aisance de la participation et la qualité de la correction faite par les apprenants dans une conversation en FLE. Enfin, les critères d'évaluation de la médiation peuvent intégrer les aptitudes à l'utilisation d'outils de communication. Ils peuvent aussi englober les capacités à reformuler et à résumer des données ou des informations. Ils peuvent aussi inclure la capacité de reconnaissance des obstacles et des malentendus de communication. Ils peuvent aussi comprendre les aptitudes à l'adaptation d'un discours selon l'interlocuteur.

1.4.3. Les compétences culturelles

Les compétences culturelles en FLE se définissent comme étant l'ensemble composé par la connaissance et la compréhension des normes sociales, des valeurs, des croyances et des pratiques culturelles associées à la

⁵ Claude Springer. (1999). Comment évaluer la compétence de communication dans le cadre d'une interaction spécifique : de quel type de critères pragmatiques avons-nous besoin? Les cahiers de l'Aplut.

langue française. Elles représentent des habiletés de communication interculturelle. Celles-ci permettent aux étudiants de mieux cerner et de s'adapter aux disparités culturelles existant entre la culture française et leurs propres cultures. Par ailleurs, plusieurs critères servent à faire une évaluation des compétences culturelles en FLE.

On peut citer entre autres la connaissance des normes sociales, la compréhension des valeurs culturelles, la familiarité avec les pratiques culturelles, la capacité à interagir avec les locuteurs natifs, la capacité à s'adapter à des situations culturelles différentes et la capacité à comprendre les expressions idiomatiques et les proverbes. En ce qui concerne les normes sociales, les étudiants doivent être capables de comprendre les principes qui régissent les interactions sociales en France. On pourrait parler du langage corporel, de la politesse sans oublier les règles de conduite.

Par rapport à la compréhension des valeurs culturelles, les étudiants doivent pouvoir comprendre des facteurs inhérents à la culture française. Ce sont entre autres la liberté, l'égalité et la fraternité. S'agissant de la familiarité avec les pratiques culturelles, il convient de préciser que les étudiants doivent être capables de comprendre les pratiques courantes en France. On pourrait parler entre autres de la cuisine, de la musique et des festivals. Pour la capacité à interagir avec des locuteurs natifs, il faut préciser que les apprenants doivent être en mesure de communiquer efficacement avec des locuteurs natifs français. Il s'agit entre autres du langage corporel et de la prononciation corrects.

La capacité à s'adapter à des situations culturelles différentes est un facteur qui doit amener les apprenants à s'adapter à des situations culturelles différentes. On pourrait faire allusion aux différences de comportement dans un contexte professionnel. Puis, la capacité à comprendre les expressions idiomatiques et les proverbes se réfère au fait que les étudiants doivent être capables de comprendre les expressions idiomatiques et les proverbes couramment usités en France.

2. Les outils et techniques d'évaluation en FLE

2.1. Les épreuves écrites

Les épreuves écrites se déclinent en plusieurs formes. On pourrait citer les exercices de compréhension écrite, les rédactions, les exercices de grammaire et de vocabulaire, ou encore des examens finaux. En ce qui concerne l'évaluation écrite, les professeurs peuvent faire usage des examens de lecture.

Ceux-ci permettent de lire un texte en vue d'apporter des réponses aux questions sur le contenu. En dehors des épreuves écrites, il y a les rédactions qui offrent l'opportunité aux apprenants de démontrer leurs aptitudes à s'exprimer par écrit en se référant à leurs connaissances grammaticales et lexicales assimilées. Elles se déclinent en plusieurs formes également. On pourrait citer les lettres, les essais ou encore les rapports. L'évaluation des rédactions peut requérir des enseignants, qu'ils prennent en considération des facteurs tels que la cohérence, la clarté, la précision grammaticale ou encore le vocabulaire approprié. Par ailleurs, il est important que les professeurs accordent une attention particulière aux erreurs fréquentes de leurs apprenants dans le but de mieux évaluer leur enseignement. Toutefois, les exercices de grammaire et de vocabulaire constituent une autre forme d'épreuve écrite que les enseignants peuvent utiliser pour mesurer les compétences linguistiques de leurs étudiants. Ils ont la possibilité de permettre aux apprenants de démontrer leurs aptitudes à faire un emploi correct du vocabulaire et de la grammaire, et ce dans des contextes assez diversifiés. En ce qui concerne les examens finaux, ils sont indiqués pour l'évaluation de l'ensemble des compétences en langue acquises par les apprenants durant un temps bien déterminé.

Composés d'épreuves écrites, ils abordent plusieurs aspects inhérents à la langue. On pourrait évoquer entre autres la compréhension écrite, la production écrite, la grammaire et le vocabulaire. Les examens finaux peuvent s'inspirer des manuels ou même des programmes d'étude. On les élabore de manière équitable en vue de mesurer les diverses compétences en FLE.

2.2. Les épreuves orales

Les épreuves orales sont l'une des méthodes d'évaluation de compétences en FLE couramment utilisées. Elles comprennent entre autres : les entretiens individuels, la présentation orale, les jeux de rôle, l'évaluation de la production de la production orale. Dans un premier temps, il convient de mettre l'accent sur l'importance des entretiens individuels. Ce sont des techniques qui permettent aux enseignants d'observer les compétences linguistiques et communicationnelles de leurs étudiants. Ils peuvent être structurés, ouverts ou encore semi-structurés selon les objectifs que visent l'évaluation. On rappelle que l'entretien structuré peut se rapporter à des sujets spécifiques qui sont reliés à la vie quotidienne, les loisirs ou les

voyages. Dans le cadre d'un entretien semi-structuré, les professeurs peuvent non seulement élaborer des questions mais peuvent solliciter l'improvisation et la spontanéité des apprenants.

L'entretien ouvert donne libre cours à l'expression des étudiants sur des sujets de leurs choix. La présentation orale se veut une méthode pour laquelle, les étudiants préparent un speech qu'ils présentent devant un groupe de classe ou devant l'enseignant, sur un thème précis. Cette technique évalue non seulement les compétences en communication, mais aussi les aptitudes d'organisation et de structuration des idées. En parlant des jeux de rôle, ils offrent la possibilité aux étudiants de simuler des situations de communication réelles. Ils permettent aussi d'évaluer leur capacité à interagir en français. Par ailleurs, les scénarii de jeu de rôle varient selon les objectifs de l'apprentissage. Grâce à cet exercice, les professeurs peuvent évaluer les aptitudes des étudiants à faire usage des structures lexicales et grammaticales adéquates.

Les enseignants peuvent se servir de cette technique pour tester les facultés des apprenants à comprendre les consignes et à pouvoir s'adapter aux multiples situations de communication qui peuvent se présenter. Par ailleurs, la compréhension orale est une méthode d'évaluation qui peut être mise en œuvre à l'aide d'enregistrements audio ou de vidéos authentiques entre autres. Toutefois, l'utilisation d'images et de vidéos peut être une option intéressante pour évaluer la production orale en français langue étrangère. Dans ce cas, les étudiants peuvent être amenés à faire la description de ce qu'ils voient. Ainsi, ils peuvent également s'appuyer sur l'un des supports visuels, pour conter une histoire. Les images et les vidéos ont vocation à stimuler l'ingéniosité des apprenants en vue de les mettre dans les situations réelles de communication. Toutefois, plutôt que d'utiliser une seule technique, il peut être utile d'associer plusieurs d'entre ces outils, afin d'obtenir une évaluation complète et satisfaisante en tous points.

2.3. L'observation en classe

L'observation de classe en FLE est une technique d'évaluation qui vise à recueillir des informations sur le comportement des étudiants en classe, leurs interactions et leurs progrès dans l'apprentissage de la langue. Elle offre l'opportunité aux enseignants d'apprécier la façon dont les étudiants s'expriment en langue française. Ainsi, elle permet non seulement d'identifier leur niveau de langue mais aussi les obstacles qu'ils rencontrent. Elle constitue un non seulement un moyen d'évaluation du degré de participation

des étudiants mais également une technique d'observation des dynamiques de groupe dans une classe. Par ailleurs, l'observation de classe comprend entre autres : l'observation non participante et l'observation participante. L'observation non participante permet aux enseignants de prendre des notes détaillées liées aux performances de leurs apprenants. Elle sert à recueillir des informations précieuses sur leur manière de comprendre de même que leur production orale en français. L'observation participante consiste en une méthode qui permet aux professeurs de cerner au mieux les besoins des apprenants.

Cette technique donne la possibilité aux enseignants d'aider leurs étudiants à surmonter certains problèmes spécifiques. C'est une forme d'observation qui rend l'enseignant plus réactif aux besoins des apprenants et qui lui permet d'ajuster sa pédagogie en conséquence. En outre, l'observation de classe peut se décliner en deux variantes : formelle ou informelle. L'observation formelle requiert de l'enseignant, qu'il se réfère à un guide d'observation préétabli. Cela lui permet d'évaluer les rendements des apprenants selon des critères spécifiques. Quant à l'évaluation informelle, elle s'applique sans recourir à un guide d'observation préétabli et a pour objectif, de permettre à l'enseignant d'évaluer de façon plus flexible les interactions et les rendements des étudiants en classe. Toutefois, il est utile d'insister sur le rôle majeur que peut jouer l'évaluation formative dans l'observation de classe en FLE.

3. La régularisation des apprentissages

3.1. Définition

La régularisation des apprentissages en FLE désigne plus simplement un concept fondamental de la pédagogie. Elle vise à offrir aux étudiants inscrits dans les salles de classe de français langue étrangère non seulement des occasions répétées et structurées de s'exercer mais aussi des possibilités d'intégrer les connaissances linguistiques. Elle a vocation à proposer des activités régulières et systématiques en vue de renforcer les acquis et de stimuler la mémorisation. C'est un procédé qui s'appuie autant sur la répétition régulière de structures et de règles grammaticales, que sur la réutilisation des connaissances dans différents contextes.

La régularisation des apprentissages permet le renforcement de la maîtrise des savoirs linguistiques. De même, elle optimise la fluidité de l'expression et consolide la confiance en soi des apprenants.

3.2. Les principes de la régularisation des apprentissages en FLE

La régularisation des apprentissages en FLE repose sur plusieurs principes au nombre desquels, la répétition structurée, le renforcement progressif et la variété des supports et des contextes. Cependant, cette répétition peut se décliner en plusieurs formes : mises en situation, exercices ciblés ou jeux de rôle. La régularisation des apprentissages en FLE repose également sur le renforcement progressif des compétences. C'est un principe qui offre la possibilité aux étudiants de renforcer et d'élargir leurs compétences linguistiques de façon cohérente. De même, la variété des supports et des contextes consiste un autre principe de la régularisation des apprentissages. Cette dernière implique la diversification des supports et des contextes d'apprentissage. Ce principe requiert des étudiants, qu'ils manipulent des supports variés parmi lesquels des textes, des enregistrements audio, des vidéos, etc. Par ailleurs, cette diversité contribue à une acquisition optimale des connaissances. Ce qui va permettre de proposer des situations authentiques d'utilisation du français.

3.3. Les outils et techniques de régulation

Plusieurs outils et techniques de régulation sont utilisés. Il s'agit entre autres de l'utilisation de ressources dédiées au FLE, la rétroaction corrective, l'auto-régulation de l'apprentissage et les stratégies métacognitives. L'utilisation de ressources dédiées au FLE est une technique qui repose sur des ressources spécifiquement élaborées pour l'apprentissage de la langue. S'agissant de ressources, on peut citer les manuels scolaires, les sites web, les applications mobiles ou même les supports audiovisuels. Un auteur à ce propos affirmait : « Depuis quelques années, nombreuses sont les applications qui proposent à tout allophone d'apprendre la langue française⁶ » (Quinaux, 2017).

Pour illustration, un manuel met l'accent sur une progression pédagogique qui répond aux attentes des étudiants, tout en travaillant les diverses compétences en langue. De même, on peut accéder sur le site Internet du média télévisé TV5 MONDE, à un panel de ressources en ligne. Celles-ci visent à permettre aux personnes d'apprendre la langue française de manière autonome. Il s'agit entre autres d'exercices interactifs, de vidéos pédagogiques ou même de quiz. Par ailleurs, la rétroaction corrective consiste à

⁶ Eléonore Quinaux. (2017). L'enseignement du FLE par les applications en ligne : une didactique novatrice? Innovations pédagogiques dans l'enseignement des langues étrangères : outils, passeurs, politiques éducatives (XVIII^e – XXI^e siècles).

fournir aux étudiants, des retours de leurs performances. Elle a pour but de les aider à gommer leurs erreurs en vue de progresser. Cette technique de régulation peut être fournie par le professeur, par des pairs ou encore par des outils numériques. Pour illustration, un ouvrage élucide l'importance de la rétroaction correctrice. Il vise à fournir une aide aux étudiants en vue d'une prise de conscience des erreurs en vue de procéder à leur correction. Aussi, Bravolol est une solution technologique de rétroaction correctrice (application) qui offre des fonctionnalités de correction automatique des exercices. Elle permet aux étudiants de se corriger eux-mêmes sans l'aide d'une personne physique. Il y a aussi l'auto-régulation de l'apprentissage qui vise à permettre une prise de conscience des apprenants de leurs propres processus d'apprentissage. Elle leur permet de déterminer des objectifs réalistes, tout en évaluant leurs travaux et en les planifiant. D'ailleurs, dans une étude, l'auteur met en évidence l'importance d'amener les étudiants à déterminer des objectifs à atteindre. Cela favorise la motivation chez les apprenants dans le but de les responsabiliser dans leurs cursus d'apprentissage de la langue. En ce qui concerne les stratégies métacognitives, elles ont vocation à aider les apprenants à réfléchir sur leurs propres processus d'apprentissage. Ainsi, elles permettent d'ajuster leurs stratégies en fonction de leurs besoins.

3.4. L'importance de la collaboration entre l'enseignant et l'apprenant

Dans le processus de l'apprentissage d'une langue étrangère, le rôle de l'enseignant est capital. Selon une étude, le professeur se doit d'être le facilitateur qui a la responsabilité d'inciter les étudiants à explorer ou à faire l'expérience de la langue. Ainsi, il revient à l'enseignant de fournir des occasions de pratiquer la langue à travers des activités communicatives. Cela donne la possibilité aux apprenants de développer leurs compétences orales et écrites. En outre, une collaboration étroite entre l'étudiant et le professeur est une opportunité offerte aux apprenants de profiter de leur expertise. Ce qui constitue une aide pour une progression plus rapide. En effet, l'étudiant a également un rôle majeur à jouer dans le processus d'apprentissage. Par ailleurs, les interactions sociales sont des facteurs qui impactent l'apprentissage. Toutefois, la collaboration entre les deux parties est une opportunité faite aux apprenants, pour les amener à réfléchir sur leur propre compréhension de la langue. Cela doit pousser les deux parties à poser des questions et à chercher ensemble des réponses.

En outre, il est recommandé aux apprenants de s'engager dans des activités d'apprentissage autonomes. Il s'agit entre autres de la recherche en ligne, des échanges linguistiques ou encore de la lecture de textes authentiques. Par ailleurs, la collaboration entre l'enseignant et l'apprenant en FLE offre de multiples avantages.

En premier lieu, cette collaboration contribue à la motivation des apprenants. La théorie de motivation de Déci et Ryan met l'accent sur la collaboration et l'autonomie comme étant des facteurs essentiels à la motivation intrinsèque. En effet, l'implication active des étudiants dans des activités d'apprentissage favorise la prise de décisions. Ce qui est de nature à apporter plus de motivation et d'engagement. Ensuite, la collaboration est une opportunité faite aux apprenants de développer des compétences sociales et interculturelles. En outre, cela leur permet de partager leurs idées, leurs expériences et leurs connaissances. Ainsi cette collaboration contribue à faciliter autant l'apprentissage interpersonnel que l'apprentissage interculturel. Elle consolide également la rétroaction constructive. Aussi, une collaboration entre les deux parties permet à l'enseignant de s'enquérir des besoins et des difficultés spécifiques auxquels sont confrontés chaque étudiant. Cela lui permet d'offrir une rétroaction personnalisée et assez constructive. Une rétroaction régulière et convenablement ciblée représente une occasion pour les apprenants de corriger les erreurs et d'optimiser les performances linguistiques.

Cependant, dans l'objectif de faciliter la collaboration entre l'enseignant et l'apprenant en FLE, il est crucial de mettre en place certaines stratégies. Dans un premier temps, il faut concevoir un cadre d'apprentissage ouvert et stimulant. L'environnement d'apprentissage doit offrir un espace où les apprenants vont se sentir en sécurité pour poser des questions et s'exprimer en toute liberté. Ensuite, l'enseignant doit être capable de faire recours à des méthodes pédagogiques interactives. Celles-ci ont vocation à améliorer la collaboration. Par ailleurs, comme méthodes interactives, on peut citer entre autres les jeux de rôle, les activités communicatives et les projets de groupe. Enfin, il revient à l'enseignant de planifier des occasions de réflexion et d'auto-évaluation.

Ces moments doivent permettre aux apprenants d'évaluer leurs propres compétences linguistiques et de mesurer leur progression. En effet, ces moments de réflexion sont importants. Ils ont visent à permettre aux étudiants d'avoir conscience de leurs forces et de leurs faiblesses. Ainsi, ils pourront prendre des résolutions en se fixant des objectifs d'apprentissage clairs et concis.

Conclusion

En définitive, l'évaluation des apprenants et la régulation des apprentissages sont des enjeux majeurs pour une didactique efficace du FLE. Elles permettent de mieux comprendre et d'accompagner les apprenants dans leurs apprentissages, d'optimiser leur progression et leur réussite. Pour plus de pertinence et d'efficacité, elle se doit d'être adaptée aux objectifs et aux besoins de chaque étudiant. Elle doit également considérer la diversité des profils et des contextes. Ainsi, les méthodes d'évaluation doivent être variées. Elles doivent inclure des évaluations formelles et informelles. Aussi, elles doivent associer à la fois des évaluations auto-efficaces et celles par les pairs et par l'enseignant. Par ailleurs, les outils d'évaluation doivent aussi être pertinents, valides et fiables. De plus, les résultats auxquels elles (les évaluations concourent doivent être clairs et assez pertinents.

Par ailleurs, la régulation des apprentissages constitue une autre dimension importante de l'évaluation en FLE. Elle permet à l'apprenant de devenir plus autonome. Elle lui donne la possibilité de mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage efficaces et d'ajuster son comportement en vue de l'atteinte de ses objectifs d'apprentissage.

Les enseignants jouent un rôle majeur dans la régulation des apprentissages. Ils doivent faire preuve d'attention aux besoins et aux difficultés des apprenants, en leur offrant des feedbacks constructifs et des conseils en vue d'optimiser leurs apprentissages. Pareillement, les professeurs doivent travailler à créer un environnement d'apprentissage qui incite la prise de risques, l'entraide et la créativité.



Bibliographie

- Chantale, Parpette. (2008). De la compréhension orale en classe à la réception orale en situation naturelle : une relation à interroger. *L'Alsace au cœur du plurilinguisme*. <https://doi.org/10.4000/rdlc.6433>
- Claude, Springer. (1999). Comment évaluer la compétence de communication dans le cadre d'une interaction spécifique : de quel type de critères pragmatiques avons-nous besoin ? *Les cahiers de l'Apliut/18-3*, pp. 23-44.
- Denis, Bonora. (1996). Les modalités de l'évaluation. *L'évaluation des élèves*, pp. 69-85. <https://doi.org/10.4000/ries.3280>.
- Eléonore, Quinaux. (2017). L'enseignement du FLE par les applications en ligne : une didactique novatrice ! *Innovations pédagogiques dans l'enseignement des langues étrangères : outils, passeurs, politiques éducatives*.
- Emmanuel, Nal. (2017). Distinguer compréhension et interprétation du texte : le sujet-lecteur, entre découverte de soi et apprentissage d'une posture. De l'indifférenciation à la différenciation. <https://doi.org/10.4000/questionsvives.2521>.
- Jean-Marie, De Ketele, Gerard, Vergnaud, Jacques, Baillé, Michel, Vial, Marguerite, Altet, Anne, Jorro, Odile, Veslin, Jean, Veslin, Bernadette, Noël, Léopold, Paquay, Élisath, Darras, Frédéric, Saussez, Dieudonné, Leclercq, Jean-Luc, Gilles, & Linda, Allal. (2001). Renouvellement des formes d'évaluation des apprentissages. *L'activité évaluative réinterrogée*, pp. 37 à 146.

